

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 1613

présenté par

M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Jean-Louis Bricout, M. Guy Bricout, M. Colombani,
M. Castellani, Mme Descamps, M. Lenormand, M. Molac, M. Mathiasin, M. Morel-À-L'Huissier,
M. Panifous, M. Pancher, M. Serva, Mme Youssouffa, M. Taupiac et M. Saint-Huile

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et dans les programmations pluriannuelles de l'énergie mentionnées à l'article L. 141-5 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination pour les Zones non interconnectées.